

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 7 novembre 2017**CP2017\_11\_31  
id. 3673

*L'an deux mille dix sept, le sept novembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, Mme FERRERO, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*Mme JALAISE (pouvoir à M. ASTRUC), Mme RIOLS (pouvoir à M. HEBRARD)*

*Absent(s) :*

*M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX*

*Nombre de membres de la Commission Permanente : 19*

*Quorum :10*

*Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

**PROPOSITION GRILLE TARIFAIRE 2018 - BASE DE LOISIRS DU  
TARN-ET-DE-LA-GARONNE**

Monsieur le Président propose de se prononcer sur la grille tarifaire 2018 des différentes prestations de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, jointe en annexe.

Cette nouvelle grille favorise les groupes originaires du Département, qui bénéficient d'un tarif préférentiel, par rapport à ceux venant de l'extérieur.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les tarifs 2018, tels que détaillés en annexe, pour les différentes catégories de groupe et les différentes prestations de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC